

Numéro de dossier : 1100963118	
Unité responsable	administrative Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Objet	Adopter, en vertu de l'article 89,3° de la charte, un projet de Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments situés aux 6650 et 6666, rue Saint-Urbain - projet Mirelis

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 8 juin 2011.

4.1 Adopter, en vertu de l'article 89,3° de la charte, un projet de Règlement permettant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments situés aux 6650 et 6666, rue Saint-Urbain - (Dossier 1100963118, district de Saint-Édouard).

Recommandation : le comité recommande unanimement au conseil d'arrondissement d'approuver la demande précitée. Cet avis favorable est accompagné des conditions suivantes :

- a) que les abords des aires de chargement et de stationnement dévolus à la SAQ soient améliorés, entre autres par l'ajout de plantations dans le stationnement, sur le talus en bordure de rue et par la dissimulation du mur de béton fermant l'accès à l'aire de chargement;
- b) que l'arrondissement s'assure de conserver les commerces au rez-de-chaussée;
- c) que l'arrondissement s'assure que le promoteur fournisse, à proximité ou dans le secteur de la Petite-Patrie, l'équivalent de 15 % de son total de logements en logements sociaux et communautaires (± 39) en vertu de la Stratégie montréalaise d'inclusion de logements sociaux et communautaires, sous forme d'un terrain ou d'un bâtiment, et ce, en plus des 15 % de logements abordables déjà prévus sur le site.

Préparé par Dominique Turcotte, secrétaire.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 17 juin 2011.



CAU 17 JUIN 2011_.pdf.pdf

Bernadette DUQUESNOY
Conseillère en aménagement - Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Marco tremblay, architecte - planification
Tél. : 514 868-3884

Numéro de dossier :1100963118